

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022 – 2024

ORIENTATIONS À DESTINATION DES CTD / CTL & CTS

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON 23

Chers cadres,

Veillez trouver ci-joint les Directives Techniques Nationales 2022-2024 de la Fédération Française de SAVATE boxe française et Disciplines Associées, adoptées par le comité directeur fédéral le 10 septembre 2022.

Ces directives fixent le cap et les orientations techniques pour les deux années à venir.

Elles s'adressent Conseillers Techniques de Ligues (CTL) et aux Conseillers Techniques Départementaux (CTD) dans l'exercice de leurs fonctions.

Elles s'adressent également aux Conseillers Techniques Sportifs (CTS) en adéquation et dans la limite de leurs missions définies administrativement dans le cadre de la lettre de mission validée par l'autorité hiérarchique.

Ces directives pourront être modifiées annuellement par avenant, si le contexte ou les orientations fédérales le nécessitent.

Ce document est composé de deux parties :

- Une reprise déclinée des orientations ministérielles et fédérales.
- Un ensemble d'orientations regroupées en fonction des prérogatives de la DTN.

Il conviendra de s'appropriier ce document et les orientations qui sont présentées de façon à faciliter sa mise en œuvre dans les comités et les ligues.

Ce document ne vise pas à être décliné de façon exhaustive mais permettra d'engager un dialogue entre le CTD/CTL et les élus des comités/ligues, afin d'envisager les priorités à donner, en cohérence avec :

- Le Projet Sportif Territorial.
- Les orientations validées dans le cadre des Conférences Régionales du Sport.
- Le soutien des collectivités locales en matière sportive.

Ces priorités ainsi fixées permettront une meilleure lisibilité des objectifs et actions à mettre en œuvre territorialement dans le cadre d'un pilotage par l'Equipe Technique Régionale.

Chaque CTD / CTL effectuera un bilan annuel de ses actions à partir du document type qui lui sera fourni et le fera parvenir au Directeur Technique National avant le 30 juin de chaque saison.

Les regroupements de l'ETF qui réunissent CTD, CTL et DTN permettront d'échanger sur les orientations et de proposer des solutions mutualisées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive 2022-2023.

Hugues RELIER
Directeur Technique National

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

CONTRAT DE DÉLÉGATION

La FFSBF&DA a reçu délégation pour les disciplines savate boxe française et canne de combat et bâton. Les disciplines reconnues de haut niveau sont la savate boxe française en assaut et en combat.

Le contrat de délégation entre le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, et la FFSBF&DA, s'appuie sur différents points. Parmi ceux-ci :

- La parité et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La gouvernance et le fonctionnement démocratique des instances.
- La lutte contre les violences
- La protection de l'intégrité physique et morale des personnes.
- L'éthique du sport et l'intégrité des compétitions
- La pratique des personnes en situation de handicap.
- Le développement durable.
- L'emploi et les formations.
- Les équipements sportifs.
- Les spécificités de l'Outremer.

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT

Le contrat de développement signé entre la FFSBF&DA et l'Agence Nationale du Sport prévoit la mise en œuvre d'actions soutenues financièrement dans les thématiques suivantes :

- Développement et promotion de nos pratiques : Développer la pratique dans les zones carencées ; inciter à la création de clubs et promouvoir nos

disciplines ; promotion de la pratique en direction des jeunes notamment pour les inciter à s'investir dans les fonctions d'officiels et de dirigeants.

- Professionnalisation des acteurs du réseau fédéral: Accompagner les dirigeants dans la démarche de professionnalisation et d'optimisation de la structuration ; animation et développement des compétences des éducateurs, des enseignants et des membres de l'Equipe Technique Fédérale (CTS et CTF).
- Accompagnement à la mise en place du Projet Sportif Fédéral (PSF)



En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

CONTRAT DE PERFORMANCE

Le contrat de performance signé entre la FFSBF&DA et l'Agence Nationale du Sport permet de mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politiques publiques, les plans d'actions relatifs au développement du sport de haut niveau et de la haute performance sportive.

Ce contrat établit la stratégie visant la haute performance sportive et notamment :

- La préparation des élites aux grands échéances internationales,
- La formation et la préparation de la relève aux grandes échéances internationales,
- La progression du rang mondial de la France.

Ce contrat établit également la stratégie visant à favoriser l'insertion professionnelle et la reconversion des sportifs de haut niveau, ainsi qu'à garantir l'intégrité des sportifs et protéger leur santé.

Le Projet de Performance Fédéral de la FFSBF&DA présente ainsi :

- Les actions relatives au management des Equipes de France Assaut et Combat lors des échéances européennes et mondiales, Les stages de préparations,
- L'encadrement médical et paramédical des Equipes de France

- Les structures labellisées (Pôle France et D.A.I.),
- Le programme d'accèsion au Haut Niveau,
- Le Suivi Médical Réglementaire des Sportifs de Haut Niveau, des Sportifs des Collectifs Nationaux et des Sportifs Espoirs,
- Le Suivi Socio-Professionnel.



FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
FÉDÉRAL**

PROJET AVENIR 2024

Axe 1 – Faire rayonner nos disciplines

Objectif 1 : Maintenir notre niveau de performance internationale

Objectif 2 : Optimiser notre organisation sportive fédérale

Objectif 3 : Concourir au développement international

Axe 2 – Innover / Développer / Se diversifier

Objectif 1 : Promouvoir les valeurs citoyennes et sportives de nos disciplines

Objectif 2 : Promouvoir toutes nos activités

Objectif 3 : Animer le territoire

Objectif 4 : Structurer notre organisation

Axe 3 : Former et se former

Objectif 1 : Structurer notre organisme de formation

Objectif 2 : Former nos professionnels

Objectif 3 : Former les bénévoles et les dirigeants

Objectif 4 : Former les officiels

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
FÉDÉRAL**

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL – THÉMATIQUES ANS 2022

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPE ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Actions sportives, encadrement, optimisation de l'entraînement
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉQUIPE ET DE LA CITOYENNETÉ	Favoriser les prises de responsabilités du public féminin Former les jeunes dirigeants et les jeunes officiels Mener des actions concernant la lutte contre les discriminations et les violences dans le sport Favoriser les projets d'insertion par le sport
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Favoriser la pratique des jeunes Développer la pratique féminine Favoriser la pratique des personnes en situation de handicap Favoriser la pratique dans les QPV/ZRR ou en zones carencées Promouvoir les disciplines associées
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Promouvoir des projets en lien avec les partenaires (maisons sport-santé, milieu hospitalier, IME...) Favoriser l'accueil des personnes cible sur les actions de sport santé Permettre la formation des intervenants des actions sport santé

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

Les orientations ci-après sont organisées en trois priorités, selon les trois domaines d'actions de la Direction Technique Nationale :

- Le développement des publics et des pratiques,
- L'accession et la performance de haut niveau,
- La formation des cadres.

Les activités traditionnelles des membres de l'ETF sont identifiées et recensées dans le cahier N°7 « code des cadres techniques ». Vous voudrez bien vous y référer.

Sont présentées ci-après les orientations spécifiques, prioritairement vers le club, selon trois cibles : le(la) tireur(euse), le(la), l'éducateur(trice), le(la) dirigeant(e).

Il vous appartient de vous rapprocher du cadre de la DTN en charge du dossier pour toute question ou un accompagnement à la mise en œuvre des directives techniques nationales, sur le sujet considéré.

PRIORITÉ N°1 : LA REPRISE DES ACTIVITÉS

Dans ce contexte exceptionnel de reprise d'activité marqué par une situation sanitaire encore instable, la formalisation d'un plan stratégique de reprise et de dynamisation des activités est un outil utile afin de donner de la lisibilité aux actions de territoire.

Les CTL peuvent être particulièrement mobilisés sur ce sujet sous l'égide de leurs dirigeants, et en lien avec l'ensemble des acteurs de la région.

Les clubs doivent être placés au cœur de ce programme d'actions. En effet, la situation sanitaire des deux dernières années, l'arrêt des activités de sports de combat, le lent et progressif retour des licenciés dans les clubs affiliés nous invitent à concentrer nos efforts en leurs faveur.

L'accompagnement des clubs est au cœur des activités des CTD, notamment en période de rentrée sportive. Il conviendra dès lors, de favoriser des temps de rencontres avec l'ensemble des clubs affiliés pour recenser leurs éventuelles difficultés et trouver ensemble les solutions les plus adéquates.

L'analyse systématique, par comparaison de la situation avant COVID et de la situation actuelle, des clubs qui ne se seraient pas réaffiliés ou de ceux qui montrent un écart significatif de licences, permet de prioriser les clubs à contacter afin d'envisager ensemble les problématiques rencontrées et les solutions à apporter.

J'insiste sur l'obligation de licencier tous les adhérents. Vous veillerez à sensibiliser vos clubs sur cette obligation.

La priorité donnée à la reprise des activités et des clubs doit également se matérialiser par :

- Un accompagnement à l'égard des clubs dans la formalisation de leur projet associatif et la recherche des ressources nécessaires à sa mise en œuvre (aides à l'emploi, financements locaux, PSF, Fonds de dotation impact 2024 axe 3, etc...), de proximité.

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

- un accompagnement vis-à-vis des collectivités locales notamment dans l'utilisation des équipements sportifs

EXEMPLES D' ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Le développement par la diversification des activités fédérales et des publics au sein des clubs affiliés est une condition importante de la dynamisation. Il appartient, autant à la DTN qu'à l'ensemble de l'ETF d'assurer l'accompagnement des clubs.

LES JEUNES

Outre le fait de mettre en place des écoles de jeunes, les clubs ont l'opportunité de s'engager dans les dispositifs institutionnels : Pass'Sport et carte passerelle, 30min d'activité quotidienne, vacances apprenantes, quartiers d'été, label génération 2024 , etc.

Vous pourrez promouvoir et utiliser les outils fédéraux, notamment « En route vers la savate » et « En route vers la canne » dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

Le développement de la pratique chez les jeunes passe également par le maintien des liens avec le sport scolaire et notamment les structures départementales et/ou régionales de l'USEP, de l'UGSEL et de l'UNSS.

Vous pourrez ainsi soutenir la mise en place de sections sportives scolaires en savate boxe française et accompagner vos clubs à s'investir sur les événements tels que :

- Journée Nationale du Sport Scolaire,
- Journée Olympique et Paralympique,

- Semaine Olympique et Paralympique...

En tant que représentant technique sur votre territoire, vous veillerez au niveau de qualification des encadrants des clubs et valoriserez la spécialisation fédérale « public enfant » pour l'encadrement des jeunes publics.

Vous sensibiliserez également vos clubs aux labels fédéraux et les accompagnerez à la structuration de leurs activités en faveur des jeunes.

LES ADULTES

Le développement de la pratique doit également favoriser l'accessibilité des adultes avec une attention particulière pour l'accès des jeunes femmes à la pratique. L'organisation, en lien avec les clubs de votre territoire, de passages de grades (gants, savates ou pommeaux de couleurs, Gant d'Argent technique ou savate d'argent) se fera bien entendu dans le respect de vos prérogatives.

Vous favoriserez également si possible le développement d'actions avec les organes déconcentrés de la FFSU et vous veillerez à construire ou maintenir les liens entre les universités (SUAPS) et les clubs à proximité.

Les actions en faveur du sport en entreprise peuvent également être un axe fort de développement pour vos territoires.

Il est en outre important d'inciter les clubs à s'investir sur les événements locaux et nationaux tels que :

- Sentez-vous sport,
- Fêtes du sport,
- Sport en famille...

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

LES SENIORS

La pratique de la savate boxe française et de ses disciplines associées est tout à fait appropriée aux pratiquants seniors. Les clubs pourront en faire une cible prioritaire au regard de l'évolution démographique et des apports de l'activité physique en matière de santé (physique, mentale et sociale).

Des développements pourront également être recherchés auprès de structures spécialisées (EHPAD, résidences autonomie). Dans ce cas, une attention particulière sera apportée au niveau de qualification des éducateurs sportifs et entraîneurs pour l'encadrement de ces publics. La formation fédérale complémentaire savate santé sera un atout supplémentaire dans l'accueil et l'accompagnement de ces publics.

PUBLICS ET ENVIRONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Je vous remercie de veiller à accompagner les clubs volontaires à diversifier leurs publics en permettant l'accès de toutes et tous aux pratiques, et notamment de celles et ceux qui en sont le plus éloignés : personnes en situations de handicap, personnes atteintes d'Affectations de Longue Durée, personnes placées sous main de justice, Protection Judiciaire de la Jeunesse, etc. Vous informerez les éducateurs et entraîneurs des spécialisations fédérales ou des formations complémentaires existantes (ou à venir) en la matière.

Des financements en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville peuvent être mobilisés, notamment dans le cadre d'actions favorisant l'insertion sociale et

professionnelle des jeunes (ex. participation au Plan d'Investissement dans les Compétences, mise en place de journées Job Dating avec Pôle Emploi, etc.).

La Fédération s'est également engagée à accueillir des jeunes en missions de service civique. Vous voudrez bien sensibiliser les dirigeants de vos territoires (clubs, comités, ligues) à cette possibilité en présentant le dispositif et les missions validées avec l'Agence Nationale du Service Civique.

Pour l'ensemble des publics, vous pourrez mobiliser les outils et dispositifs fédéraux à votre disposition pour faciliter l'implantation d'activités partout où cela est possible. Le maintien des activités pendant toute l'année, et notamment la période estivale est également à privilégier (Summer Savate Tour, Urban Savate Tour, etc.). Vous sensibiliserez également vos clubs aux labels fédéraux et les accompagnerez à la structuration de leurs activités en cohérence avec le label « savate pour tous ».

ÉTHIQUE ET INTEGRITÉ

La sensibilisation des encadrant(e)s, dirigeant(e)s et sportif(ve)s relative à la lutte contre le dopage et aux violences sexuelles dans le sport est essentielle.

Concernant la lutte contre les violences sexuelles, l'association Colosse aux pieds d'argile peut vous accompagner dans la mise en place d'actions de sensibilisation.

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

PRIORITÉ N° 2 :

FAVORISER L'ACCÈS À LA COMPÉTITION ET À LA PERFORMANCE SPORTIVE

Le développement de la savate boxe française et D.A. passe par notre capacité à collectivement mieux faire reconnaître notre sport dans l'environnement des sports de combat comme une discipline attractive, efficace et spectaculaire.

L'environnement des sports de combat a changé ; les sportifs évoluent bien souvent dans les différentes disciplines et de nombreux clubs possèdent une double ou triple affiliation. La concurrence avec le secteur commercial est par ailleurs réelle.

Il convient de faire valoir nos forces et nos spécificités tant au niveau de notre culture sportive qu'à celui de notre organisation.

Cette reconnaissance passe sans doute par un enrichissement de l'offre sportive fédérale et par des objectifs sportifs plus nombreux, plus réguliers et mieux reconnus.

Il nous appartient d'encourager les initiatives sportives qui concourent à améliorer l'image et la notoriété de nos disciplines :

- par l'enrichissement de l'offre sportive,
- par le soutien et l'accompagnement des organisateurs ainsi que par la valorisation de tout type de compétitions officialisées mettant à l'honneur les disciplines sportives fédérales (boxe française et canne de combat), les formes de pratiques (assaut et combat) et les différents publics (hommes et femmes).

Une attention particulière doit être portée à nos sportives et sportifs de haut niveau, qui, dans chaque territoire sont de formidables ambassadeurs pour notre sport.

Vous contribuerez dans la mesure du possible à une meilleure valorisation de ces derniers par le biais de communications locales.

Vous participerez également à la détection et à l'accompagnement des meilleurs tireurs régionaux et favoriserez leur inscription dans les structures du PPF.

EXEMPLES D' ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

En qualité de cadre technique, il vous appartient de veiller au bon déroulement des compétitions officielles et officialisées de votre territoire, et à faire respecter les règlements fédéraux en vigueur. Ainsi, vous veillerez notamment :

- A garantir la qualité technique des tireurs engagés en compétitions par la mise en place de passages de grades,
- A la bonne tenue des compétitions et au respect de la culture fédérale (tenue, salut, etc.)
- A la promotion de ces compétitions en assurant la meilleure communication possible, tant sur les réseaux sociaux que par les canaux d'informations classiques (PQR, télévision, radio, sites Internet).

Le mouvement sportif dans son ensemble prend peu à peu conscience des enjeux de développement durable liés au sport.

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

Il nous faut sensibiliser les organisateurs de manifestations sportives à l'écoresponsabilité et au développement durable.

A cet effet, vous pourrez vous appuyer sur la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements et des gestionnaires d'équipements sportifs édictée par le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Vous voudrez bien, en outre, prendre part à la détection et à l'accompagnement des tireuses et tireurs de niveau départemental ou régional :

- En organisant des stages de détection, notamment pour les jeunes benjamins, minimes et cadets en complémentarité des stages des collectifs « avenir » et « horizon »,
- En favorisant la mise en place de regroupements de compétiteurs, en assaut comme en combat.
- En organisant des regroupements d'entraîneurs afin d'assurer leur formation continue,
- En informant les meilleurs tireuses et tireurs des possibilités de poursuites dans les structures du PPF (Pôle France et Dispositif d'Accompagnement Individualisé).

Vous sensibiliserez vos clubs aux labels fédéraux et les accompagnerez à la structuration de leurs activités en cohérence avec le label « performance ».

Nous vous remercions en outre de penser à faire remonter aux services du siège fédéral toute information pouvant être utilisée dans le cadre d'une communication

nationale (valorisation des initiatives locales en matière de compétition sportive).

PRIORITÉ N° 3 : FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS

La formation est un levier incontournable du développement et de la structuration fédérale.

Dans l'objectif de dynamisation des activités par un centrage sur l'accompagnement des clubs, il nous appartient de favoriser la montée en compétence des entraîneurs et des dirigeants de clubs.

Cette stratégie doit s'appuyer à la fois sur une analyse fine des besoins des territoires, et sur notre capacité à répondre à ces besoins en matière d'offre de formation.

La formation des animateurs et des entraîneurs doit être systématiquement envisagée sous l'angle du développement de la pratique.

A cet effet, l'accompagnement ne doit pas s'arrêter à la mise en place de sessions de formations, mais doit se prolonger par un accompagnement au développement et la mise en place concrète d'activités sur le terrain, soit pour développer un public ou une pratique déjà existante, soit pour développer de nouveaux publics ou de nouvelles pratiques.

La formation des animateurs et des entraîneurs doit également être en phase avec la nécessité de professionnalisation de l'encadrement.

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

Cette approche est un levier fort et incontournable pour le développement de nos disciplines.

EXEMPLES D' ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Vous mettrez en place, dans le respect des prérogatives dues à vos fonctions de CTD ou de CTL, les stages de formations et examens fédéraux ouverts à vos territoires.

A cet effet, vous favoriserez la remontée des besoins de vos éducateurs et de vos clubs.

Cette estimation des besoins de formation vous permettra de concevoir votre plan annuel départemental ou régional de formations.

L'ensemble des données sera également collecté par la fédération.

Vous veillerez en cela à faire remonter ces informations à la Direction Technique Nationale.

Les formations et examens concernent :

- Le monitorat de savate dans les quatre qualifications possibles,
- La formation continue des animateurs et entraîneurs sur des thématiques variées, (hors spécialisations fédérales),
- Les passages de grades dans les différentes disciplines,
- La formation et la certification des jeunes officiels et officiels adultes



Vous pouvez également informer les moniteurs des possibilités de formations professionnelles (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) en leur donnant un premier niveau d'information et en dirigeant les potentiels candidats vers les services de la fédération.

Vous pouvez en outre accompagner les stagiaires en formation BPJEPS de votre ligue ou de votre département dans la mise en œuvre de leur projet professionnel.

D'autre part, j'attire votre attention sur l'importance de la formation et de l'accompagnement des dirigeants bénévoles.

Il vous appartient de relayer les propositions de formations à destination des dirigeants des clubs, des comités et des ligues, élaborées par la fédération.

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

RÔLES ET MISSIONS DE LA DTN

Vous veillerez en outre, et en parfait accord avec vos dirigeants, à regrouper autant que nécessaire les élus des clubs afin :

- De les informer des actualités fédérales et territoriales,
- De les accompagner et de les inciter à mobiliser les financements locaux,
- De leur proposer des journées de sensibilisation sur les différents dispositifs fédéraux existant,
- D'organiser des journées de formations continues sur des thématiques diverses et variées liées aux fonctions bénévoles

L'accompagnement des dirigeants de clubs à la professionnalisation de leurs éducateurs sportifs doivent nous mobiliser.

En plus des éventuels financements fédéraux, des dispositifs de financement existent, notamment la part territoriale « emploi apprentissage » de l'Agence Nationale du Sport.

Vous pouvez ainsi relayer toute information utile ainsi que tout programme conduit par la Direction Technique Nationale visant à structurer et encourager la professionnalisation.



© FFSAVATE - SHAINEPD - J.BABA - Finales FRANCE Elite A - 18 mars 2017 - PARIS - Halle Carpentier.

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

**DIRECTIVES TECHNIQUES
NATIONALES**

2022 – 2024

ANNEXES

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**ANNEXE 1 : FONDS DE DOTATION
IMPACT 2024 AXE 3**

Paris 2024 a l'ambition de soutenir et de renforcer le rôle social du sport à travers son fonds de dotation, créé pour soutenir les projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive comme outil d'impact social.

L'axe 3 est ouvert aux associations, clubs et/ou collectivités.

Actions concrètes et attendues :

Etablir des partenariats avec des associations dans le champ social, éducatif, de santé, etc., en vue d'élaborer un ou des consortiums.

Déposer pour le comité ou la ligue un projet d'impact social par la Savate boxe française et D.A., sur les thématiques d'éducation & citoyenneté, d'insertion sociale et professionnelle, de mixité, d'inclusion, de santé, d'éco-responsabilité, etc.

Accompagner les clubs de vos territoires pour rédiger et déposer un projet d'impact social par la Savate boxe française et D.A. ; les inciter à se regrouper pour porter des réponses mutualisées.

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **2023**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 2 : DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

Pass'sport :

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

Carte passerelle : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html>

30min d'activité physique quotidienne : <https://generation.paris2024.org/30-dactivite-physique-quotidienne>

Vacances apprenantes : <https://www.education.gouv.fr/ete-2022-les-vacances-apprenantes-303834>

Quartiers d'été : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-dete>
Consultez également le site de votre Préfecture

Label génération 2024 : <https://generation.paris2024.org/label-generation-2024#:~:text=Le%20label%20G%C3%A9n%C3%A9ration%202024%20permet,l'%C3%A9nergie%20unique%20des%20Jeux>

Actions concrètes et attendues :

Etablir une cartographie croisée des clubs affiliés et les établissements scolaires de votre territoire. Favoriser les rapprochements entre les structures afin d'accompagner la mise en œuvre de projets communs.

Identifier les clubs situés dans les territoires « politique de la ville » et accompagner leur inscription dans les projets portés par les préfectures.

Accompagner les clubs sportifs à s'engager dans les dispositifs facilitant l'accès aux activités en les incitant à s'inscrire sur les plateformes « Mon club près de chez moi », « Le Compte Asso », etc.

Accompagner le maximum de clubs et les inciter à obtenir le label Génération 2024.

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 3 : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS UNSS

AIX MARSEILLE

SERVICE REGIONAL
✉ sr-aix-marseille@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
04 - Alpes-de-Haute-Provence
✉ sd004@unss.org
05 - Hautes-Alpes
✉ sd005@unss.org
13 - Bouches-du-Rhône
✉ sd013@unss.org
84 - Vaucluse
✉ sd084@unss.org

AMIENS

SERVICE REGIONAL
✉ sr-amiens@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
02 - Aisne
✉ sd002@unss.org
60 - Oise
✉ sd060@unss.org
80 - Somme
✉ sd080@unss.org

BESANCON

SERVICE REGIONAL
✉ sr-besancon@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
25 - Doubs Nord
✉ sd25n@unss.org
25 - Doubs
✉ sd25s@unss.org
39 - Jura
✉ sd039@unss.org
70 - Haute Saône
✉ sd070@unss.org
90 - Territoire de Belfort
✉ sd185@unss.org

BORDEAUX

SERVICE REGIONAL
✉ sr-bordeaux@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
24 - Dordogne
✉ sd024@unss.org
33 - Gironde
✉ sd033@unss.org
40 - Landes
✉ sd040@unss.org
47 - Lot et Garonne
✉ sd047@unss.org
64 - Pyrénées Atlantiques (Béarn)
✉ sd64b@unss.org
64 - Pyrénées Atlantiques (Pays Basque)
✉ sd64p@unss.org

CAEN

SERVICE REGIONAL
✉ sr-caen@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
14 - Calvados
✉ sd014@unss.org
50 - Manche
✉ sd050@unss.org
61 - Orne
✉ sd061@unss.org

CLERMONT FERRAND

SERVICE REGIONAL
✉ sr-clermont-ferrand@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
03 - Allier
✉ sd003@unss.org
15 - Cantal
✉ sd015@unss.org
43 - Haute Loire
✉ sd043@unss.org
63 - Puy de Dôme
✉ sd063@unss.org

CORSE

SERVICE REGIONAL +
Corse du Sud

✉ sr-corse@unss.org

SERVICE
DEPARTEMENTAL
2B - Haute Corse
✉ sd02b@unss.org

CRETEIL

SERVICE REGIONAL
✉ sr-creteil@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
77 - Seine et Marne
✉ sd077@unss.org
93 - Seine Saint Denis
✉ sd093@unss.org
94 - Val de Marne
✉ sd094@unss.org

DIJON

SERVICE REGIONAL
✉ sr-dijon@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
21 - Côte d'Or
✉ sd021@unss.org
58 - Nièvre
✉ sd058@unss.org
71 - Saône et Loire
✉ sd071@unss.org
89 - Yonne
✉ sd089@unss.org

GRENOBLE

SERVICE REGIONAL
✉ sr-grenoble@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
07 - Ardèche
✉ sd007@unss.org
26 - Drôme
✉ sd026@unss.org
38 - Isère
✉ sd038@unss.org
73 - Savoie
✉ sd073@unss.org
74 - Haute Savoie
✉ sd074@unss.org

LILLE

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 3 : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS UNSS

SERVICE REGIONAL
■ sr-lille@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
59 - Nord
■ sd059@unss.org
62 - Pas de Calais
■ sd062@unss.org

**LIMOGES
SERVICE REGIONAL**
■ sr-limoges@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
19 - Corrèze
■ sd019@unss.org
23 - Creuse
■ sd023@unss.org
87 - Haute Vienne
■ sd087@unss.org

**LYON
SERVICE REGIONAL**
■ sr-lyon@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
01 - Ain
■ sd001@unss.org
42 - Loire
■ sd042@unss.org
69 - Rhône
■ sd069@unss.org

**MONTPELLIER
SERVICE REGIONAL**
■ sr-montpellier@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
11 - Aude
■ sd011@unss.org
30 - Gard
■ sd030@unss.org
34 - Hérault
■ sd034@unss.org
48 - Lozère
■ sd048@unss.org
66 - Pyrénées Orientales
■ sd066@unss.org

**NANCY-METZ
SERVICE REGIONAL**
■ sr-nancy-metz@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
54 - Meurthe et Moselle
■ sd054@unss.org
55 - Meuse
■ sd055@unss.org
57 - Moselle
■ sd057@unss.org
88 - Vosges
■ sd088@unss.org

**NANTES
SERVICE REGIONAL**
■ sr-nantes@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
44 - Loire Atlantique
■ sd044@unss.org
49 - Maine et Loire
■ sd049@unss.org
53 - Mayenne
■ sd053@unss.org
72 - Sarthe
■ sd072@unss.org
85 - Vendée
■ sd085@unss.org

**NICE
SERVICE REGIONAL**
■ sr-nice@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
06 - Alpes Maritimes
■ sd006@unss.org
83 - Var
■ sd083@unss.org

**ORLEANS TOURS
SERVICE REGIONAL**
■ sr-orleans-tours@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
18 - Cher
■ sd018@unss.org
28 - Eure et Loire
■ sd028@unss.org
36 - Indre
■ sd036@unss.org
37 - Indre et Loire
■ sd037@unss.org
41 - Loir et Cher
■ sd041@unss.org

45 - Loiret
■ sd045@unss.org

**PARIS
SERVICE REGIONAL**
■ sr-paris@unss.org

**POITIERS
SERVICE REGIONAL**
■ sr-poitiers@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
16 - Charente
■ sd016@unss.org
17 - Charente Maritime
■ sd017@unss.org
79 - Deux Sèvres
■ sd079@unss.org
86 - Vienne
■ sd086@unss.org

**REIMS
SERVICE REGIONAL**
■ sr-reims@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
08 - Ardennes
■ sd008@unss.org
10 - Aube
■ sd010@unss.org
51 - Marne
■ sd051@unss.org
52 - Haute Marne
■ sd052@unss.org

**RENNES
SERVICE REGIONAL**
■ sr-rennes@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
22 - Côtes d'Armor
■ sd022@unss.org
29 - Finistère
■ sd029@unss.org
35 - Ile et Vilaine
■ sd035@unss.org
56 - Morbihan
■ sd056@unss.org

**ROUEN
SERVICE REGIONAL**
■ sr-rouen@unss.org

**SERVICES
DEPARTEMENTAUX**
27 - Eure
■ sd027@unss.org

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 3 : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS UNSS

76 - Seine Maritime
✉ sd76h@unss.org

STRASBOURG
SERVICE REGIONAL
✉ sr-strasbourg@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
67 - Bas Rhin
✉ sd067@unss.org
68 - Haut Rhin
✉ sd068@unss.org

TOULOUSE
SERVICE REGIONAL
✉ sr-toulouse@unss.org

SERVICES
DEPARTEMENTAUX
09 - Ariège
✉ sd009@unss.org
12 - Aveyron
✉ sd012@unss.org
31 - Haute Garonne
✉ sd031@unss.org
32 - Gers
✉ sd032@unss.org
46 - LOT
✉ sd046@unss.org
65 - Hautes Pyrénées
✉ sd065@unss.org
81 - Tarn
✉ sd081@unss.org
82 - Tarn et Garonne
✉ sd082@unss.org

VERSAILLES
SERVICE REGIONAL
✉ sr-versailles@unss.org

SERVICE
DEPART <mailto:sd078@unss.org>
78 - Yvel Ctrl+clic pour suivre le lien
✉ sd078@unss.org
91 - Essonne
✉ sd091@unss.org
92 - Hauts de Seine
✉ sd092@unss.org
95 - Val d'Oise
✉ sd095@unss.org

DOM - TOM

971 - Guadeloupe
✉ sr-guadeloupe@unss.org

973 - Guyane
✉ sr-guyane@unss.org

972 - Martinique
✉ sr-martinique@unss.org

976 - Mayotte
✉ sr-mayotte@unss.org

974 - Réunion
✉ sr-reunion@unss.org

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**ANNEXE 4 : COORDONNÉES DES
RÉFÉRENTS FFSU**

Annexe 4 : coordonnées des référents FFSU

Ligues Régionales du Sport Universitaire

**LIGUE AUVERGNE-RHONE ALPES
DU SPORT UNIVERSITAIRE**



Site web : www.sport-u-auvergnerrhonealpes.com

Courriel : aura@sport-u.com

Président : Philippe Legendre

Site de Clermont-Ferrand

Courriel : clermont@sport-u.com

Directeur : Yann Lance

ylance@sport-u.com

Secrétariat : Aurélie Croispine

Adresse : Campus Universitaire Les Cézeaux - 7 Place Vasarely - TSA 60026 - 63178
Aubières Cedex

Téléphone : 04.73.40.55.41

Site de Grenoble

Courriel : grenoble@sport-u.com

Directeurs : Nadine Stamboulian – Jean-Loup Miguet

nstamboulian@sport-u.com - jlmiguet@sport-u.com

Secrétariat : Fabienne Bardinon - Marie-Noëlle Tourneur

Adresse : 430 rue de la Passerelle - Piscine Universitaire - 38406 Saint-Martin d'Hères
Téléphone : 04.76.82.44.05

Site de Lyon

Courriel : lyon@sport-u.com

Directeurs : Dominique Beuzelin – Bernard Faure

dbeuzelin@sport-u.com - bfaure@sport-u.com

Secrétariat : Fatiha Sassi, Marie-Rose Alfano-Kalli - Jérôme Bonard - Karin Diniz

Adresse : Domaine scientifique de la Doua - 43 bd du 11 Novembre 1918 - 69622
Villeurbanne Cedex

Téléphone : 04.72.44.80.89

**LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
DU SPORT UNIVERSITAIRE**

FEDERATION FRANÇAISE DE SAVATE boxe française ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49 rue du faubourg poissonnière – 75009 PARIS – Téléphone 01 53 24 60 60 - <http://www.ffsavate.com>

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 4 : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS FFSU



Site web : www.sport-u-bourgognefranche-comte.com
Courriel : bourgognefranche-comte@sport-u.com
Président : Philippe Benas

Site de Besançon

Courriel : besancon@sport-u.com
Directeur : Jean-Luc Tinchant
jl_tinchant@sport-u.com
Secrétariat : Marie-Pierre Leblanc
Adresse : Gymnase de la Bouloïe, 1 rue Pierre Laplace - 25000 Besançon
Téléphone : 03.81.66.61.16

Site de Dijon

Courriel : dijon@sport-u.com
Directeurs : Jean-Jacques Renier
jjrenier@sport-u.com
Secrétariat : Ludovic Poussin
Adresse : Maison des Sports - Campus universitaire - BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Téléphone : 03.80.39.67.90

LIGUE BRETAGNE DU SPORT UNIVERSITAIRE



Site web : www.sport-u-bretagne.com
Courriel : bretagne@sport-u.com
Président : Yann Moison

Directeur : Frédéric Peter

fpeter@sport-u.com
Secrétariat : Catherine Théron – Sophie Bernard
Adresse : Université Rennes 2, Campus La Harpe 2 rue du Doyen Denis Leroy - 35044
Rennes Cedex
Téléphone : 02.99.14.20.31

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE DU SPORT UNIVERSITAIRE

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 4 : COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS FFSU



Site web : www.sport-u-centrevalde Loire.com
Courriel : centrevalde Loire@sport-u.com
Président : Jean-Claude Bourquin
Directeur : Gérald Leux
gleux@sport-u.com
Secrétariat : Christine Hude
Adresse : Maison des Sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet
Téléphone : 09.53.08.14.50

**LIGUE GRAND EST
DU SPORT UNIVERSITAIRE**



Site web : www.sport-u-grandest.com
Courriel : grandest@sport-u.com
Président : Thierry Letellier
Site de Nancy
Courriel : nancymetz@sport-u.com
Directeur : Olivier Morin
omorin@sport-u.com
Secrétariat : Arnaud Lanois – Florian Clér
Adresse : Campus Lettres et Sc.Humaines- 23 bd Albert 1er - BP 60446 - 54001 Nancy
Cedex
Téléphone : 03.54.50.52.48

Site de Reims
Courriel : reims@sport-u.com
Directeur : Laurent Duclos
lduclos@sport-u.com
Secrétariat : Céline Schmitt
Adresse : UFR Sciences, Moulin de la Housse, BP 1039 - 51687 Reims Cedex 2
Téléphone : 03.26.91.31.31

Site de Strasbourg
Courriel : strasbourg@sport-u.com
Directeur : Grégory Heck
gheck@sport-u.com

FEDERATION FRANCAISE DE SAVATE boxe française ET DISCIPLINES ASSOCIEES
49 rue du faubourg poissonnière - 75009 PARIS - Téléphone 01 53 24 60 60 - <http://www.ffsavate.com>

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2023
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**ANNEXE 5 : PLAN D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES (PIC)**

Le PIC est un dispositif du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion. Il traduit la volonté du gouvernement de changer de registre dans l'action publique en matière d'accès à la formation professionnelle et à l'emploi, à travers une logique d'investissement sur plusieurs années et davantage de contextualisation aux besoins de compétences des territoires.

À cette fin, il mobilise près de 15 milliards d'euros pour :

- Financer des actions visant à développer les compétences des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés et des jeunes sans qualification, dont notamment les personnes en situation de handicap et les personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones de revitalisation rurale (ZRR),
- Répondre aux besoins de recrutement des entreprises, notamment pour des métiers en tension,
- Contribuer à la transformation des compétences : qualification de la main d'œuvre pour répondre aux évolutions de compétences, en lien notamment avec la transformation numérique et la transition écologique.

Sept fédérations se sont réunies en consortium, accompagnées par l'Association Nationale de la Performance Sociale du Sport (ANPSS), pour porter un projet conjoint d'insertion par le sport et financé par le PIC (Athlétisme, Badminton,

Basket, Boxe, Clubs Omnisports, Judo, Tennis de Table,) pour un financement de +3M€.

Plusieurs régions s'engagent désormais à mobiliser des ressources financières dans le cadre de Pactes régionaux d'Investissement dans les Compétences. Il nous appartient de favoriser la mise en œuvre de projets financés d'insertion par le sport dans ce cadre.

La Direction Technique Nationale se mobilise pour vous accompagner dans ces démarches.

Pour plus de renseignements :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/pic/>



FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **2023**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 6 : CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES

Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements et des gestionnaires d'équipements sportifs

La Charte des 15 engagements écoresponsables est un dispositif d'engagement volontaire qui vise à guider chaque organisateur dans la réalisation d'un événement écoresponsable, et ce, quelle que soit son expérience dans la prise en compte des impacts sociétaux et environnementaux.

Créée en 2017 à l'initiative de plusieurs grands événements sportifs internationaux et du ministère chargé des Sports, avec l'appui du WWF France, la Charte des « 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs » a déjà engagé plus de 350 événements à réduire leur empreinte environnementale jusqu'en 2020.

Actions concrètes et attendues :

Sensibiliser les territoires (clubs, comités, ligues) aux enjeux de l'éco-responsabilité et du développement durable.

Lors des compétitions officielles et officialisées, les organisateurs peuvent favoriser le recyclage et mettre en œuvre des actions de réutilisation du matériel. Ils peuvent également favoriser les politiques d'achats écoresponsables, une restauration en circuits courts, une gestion limitée en énergies, l'optimisation des déplacements, etc.

De nombreuses structures locales accompagnent les associations dans leurs démarches écoresponsables. Vous pouvez favoriser la mise en relation entre vos clubs et ces structures.

Pour accéder à la charte et aux informations du Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques : <https://www.sports.gouv.fr/organisation/le-ministere/sport-et-developpement-durable/article/agir>

Un exemple de site qui recense quelques recycleries sportives : <https://recyclerie-sportive.org/ma-recyclerie-sportive/ma-rs-la-plus-proche/>

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 7 : STRUCTURES DU PPF

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Le Dispositif d'Accompagnement Individualisé (DAI) a pour objectif d'accompagner les sportifs vers le haut niveau et l'excellence sportive dans les compétitions de référence (championnat de France, d'Europe et du Monde dans les catégories Juniors et Seniors).

Les athlètes membres du DAI bénéficient d'un suivi à distance, sur mesure et en relation avec leurs entraîneurs de clubs. Plusieurs regroupements sont également proposés (de 15 à 20 journées d'entraînement au total).

La Fédération propose :

- Un stage de rentrée et plusieurs regroupements dans la saison
- Des tests (physiques et technico-tactiques) permettant d'orienter la planification de l'entraînement
- L'utilisation du programme ProfilCoach©
- L'ouverture d'un compte OPTITRAINER (application de programmation et suivi de l'entraînement)
- Un accompagnement individualisé et en relation avec l'entraîneur du club
- Des conseils permanents

Public :

- Pratiquant l'assaut ou le combat
- Ayant obtenu des résultats significatifs dans des compétitions nationales ou internationales en Savate boxe française en combat ou en assaut
- Ou à fort potentiel, détectés par les entraîneurs nationaux
- Très motivé(e)s pour réussir un projet sportif ambitieux

LE PÔLE FRANCE DE TOULOUSE

Le pôle France de SAVATE est une structure d'entraînement de haut niveau qui permet d'atteindre l'excellence sportive dans les compétitions de référence (championnat du Monde et d'Europe dans les catégories Juniors et Seniors).

Le pôle France bénéficie des installations du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées : salle spécifique de Savate boxe française entièrement équipée (rings, sacs de frappe, espace musculation, vidéo...).

D'autre part, cet établissement est labellisé GRAND INSEP, il propose un ensemble de services liés à la haute performance pour permettre aux athlètes d'attendre leurs objectifs sportifs tout en menant un projet de formation adapté aux exigences du sport de haut niveau.

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **2023**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 7 : STRUCTURES DU PPF

Le CREPS de Toulouse propose :

- Un service spécifique « haut niveau » pour les athlètes des pôles avec un accompagnement quotidien
- Un service médical et une unité de récupération
- Un équipement spécifique Savate boxe française
- Une salle de musculation, une piste d'athlétisme et autres équipements sportifs
- Des hébergements spécifiques pour les mineurs ou les majeurs (accords avec les CROUS)
- Des formations spécifiques du Ministère des sports
- Des formations avec des aménagements (conventions avec des établissements scolaires et universitaires de proximité) pouvant correspondre au profil de chaque athlète.

La Fédération propose :

- Les entraînements spécifiques encadrés par 2 entraîneurs nationaux qui sont permanents sur le site
- La préparation physique et mentale
- Un accompagnement quotidien pour faire le lien entre les familles, le CREPS et le club
- Un accompagnement dans le cadre du suivi socio professionnel
- Des bilans trimestriels
- Un soutien financier pour la prise en charge des frais d'hébergement (suivant le niveau de performance).
- Une dotation en équipement (spécifique et textile)
- Un stage de rentrée et le coaching en compétition
- Une formation spécifique BPJEPS « activité Savate boxe française ».

FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **23**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

ANNEXE 7 : STRUCTURES DU PPF

Public :

- Sportives et sportifs classés sur les listes ministérielles ou susceptibles de l'être, et/ou ayant obtenu des résultats significatifs dans des compétitions nationales ou internationales en Savate boxe française en combat ou en assaut
- Sportives et sportifs à fort potentiel, détectés par les entraîneurs nationaux, motivés pour réussir un double projet (sportif et de formation).

Actions concrètes et attendues :

Informers les clubs (tireurs, entraîneurs, dirigeants) de l'existence des dispositifs. Ces temps d'informations peuvent être réalisés pendant les temps institutionnels (Assemblée Générale par exemple), lors de temps dédiés (réunions des clubs, webinaires, etc.) ou lors des stages et compétitions.

Lors des stages sportifs de détection et d'entraînement des athlètes, repérer les tireurs à fort potentiel et les inciter à intégrer les dispositifs.

Accompagner les clubs (tireurs, entraîneurs, dirigeants) à l'élaboration des dossiers de candidature.



FFSAVATE.COM

En Garde, Prêts, Allez !



2022
SAISON **2023**

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

2022-2024

**ANNEXE 8 : PART TERRITORIALE
EMPLOI - APPRENTISSAGE DE L'ANS**

En 2022, l'Agence Nationale du Sport réaffirme le soutien de l'Etat à la professionnalisation du mouvement sportif en dégageant une enveloppe nationale de 61,1M€, pour :

- Le paiement des emplois en cours (ANS, #1jeune1solution, ESQ) : paiement des montants engagés antérieurement,
- Des créations d'emplois « ANS » avec généralement une aide de 12 000€ par an et par emploi (pour un temps plein) pendant 3 ans,
- Des créations d'emplois « Aides ponctuelles #1jeune1solution » généralement de 10 000€ pour un an et par emploi (pour un temps plein) pour des salariés âgés de moins de 30 ans,
- Les Emplois Sportifs Qualifiés (ESQ) para sport,
- Des aides à l'apprentissage.

Les demandes sont instruites par les DRAJES qui prennent l'attache des référents emploi des fédérations sportives avant validation des demandes de clubs, comités ou ligues. La priorité est donnée aux emplois en cohérence avec le plan stratégique emploi, déposé par la Fédération, auprès de l'Agence Nationale du Sport;

ACTIONS CONCRÈTES ET ATTENDUES :

Accompagner les clubs, comités et ligues dans l'élaboration des demandes de financement « emplois » auprès des DRAJES.

Sensibiliser les dirigeants associatifs à l'importance de favoriser la professionnalisation des éducateurs sportifs. Les accompagner dans la gestion des emplois sportifs.

Mobiliser les ressources locales (DLA, CRIB, etc.)

Pour aller plus loin :

Les outils du CNAR et de France Active au service du financement des associations

https://www.assoligue.org/base/index.php?option=com_content&view=article&id=595:les-outils-du-cnar-et-de-france-active-au-service-du-financement-des-associations&catid=45:le-financement-des-associations

Le Dispositif Local d'Accompagnement de l'ESS (DLA) <https://crdla-sport.franceolympique.com/accueil.php>

La formalisation du projet associatif en lien avec la RSO : <https://rso.franceolympique.com/>

FFSAVATE.COM